

DÉTERMINER LES OBJECTIFS

La sélection des objectifs s'appuie sur le bilan des actions déjà entreprises et les points d'amélioration identifiés. Elle découle ensuite d'une pondération d'intérêts entre l'impact des mesures, le coût, la difficulté et les opportunités de mise en œuvre.

Pour les premières éditions et les manifestations uniques, les thématiques suivantes peuvent être abordées : mobilité, déchets, alimentation et énergie, en raison des impacts importants y relatifs.

Les retombées en termes de sensibilisation du public et d'image sont également à prendre en compte.

Enfin, il est important de noter que le processus de sélection des objectifs est intimement lié aux actions et qu'il s'agit bien souvent d'un processus en constante évolution.

Avant la manifestation

- Constituer une vision commune au sein du comité d'organisation afin de déterminer les axes prioritaires de durabilité (les principaux risques en termes d'impacts environnementaux, sociétaux et économiques servent de base).
- Impliquer le comité d'organisation dans la définition des objectifs.
- Dans le cas d'une manifestation récurrente, faire une présélection des objectifs sur la base d'un premier bilan (actions déjà menées et opportunités d'amélioration).
- Dans le cas d'une nouvelle manifestation ou d'une manifestation unique, analyser en priorité les impacts liés à la mobilité, aux déchets, à l'alimentation et à l'énergie.
- Le cas échéant s'aider d'un bilan carbone afin d'identifier les impacts majeurs au niveau environnemental.
- Définir des objectifs **S.M.A.R.T.** :
 - Spécifiques à la manifestation,
 - Mesurables pour pouvoir évaluer si l'objectif est atteint,
 - Atteignables et ambitieux, afin que l'objectif soit réalisable et motivant à la fois,
 - Réalistes car les résultats seront confrontés aux ambitions de départ,
 - Temporellement définis pour des questions de suivi.
- Établir des indicateurs de suivi (ou critères de réussite) qui permettront d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs sélectionnés.
- Présenter les objectifs à toutes les personnes concernées.
- Déterminer le plan communication et annoncer à l'avance la fréquence et la forme des communications internes et externes.
- Organiser un concours interne (ou une autre action ludique) pour motiver les équipes à l'atteinte des objectifs.
- Veiller à ce que le concept de sécurité soit également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pendant la manifestation

- Maintenir le cap sur les objectifs fixés.
- Se référer régulièrement aux indicateurs et voir s'ils correspondent aux objectifs et si ces derniers sont réalistes.
- Lors des séances de coordination, prévoir un temps de discussion autour des indicateurs afin de déterminer si leur évolution est positive. Dans le cas contraire, rechercher rapidement des solutions ou correctifs (rectification de l'indicateur, modification des actions, etc.).

Après la manifestation

- Récupérer les données finales nécessaires à la consolidation des indicateurs et au compte-rendu sur les objectifs.
- Mettre en évidence les points forts et les points d'amélioration en s'appuyant sur les retours des parties prenantes.
- Présenter les résultats aux membres du comité d'organisation et à leurs équipes et les communiquer aux parties prenantes.
- Tirer parti des difficultés rencontrées pour les pallier lors de la prochaine édition.